

## DEPARTEMENT DES YVELINES

Convocation des élus par le Président le : 20/02/17  
Transmission aux élus du rapport et du projet de délibération le : 17/03/17  
Affichage le : 31/03/17  
Transmission préfecture le : 31/03/17  
AR Préfecture :  
N° : 078-227806460-20170331-lmc197340-DE-1-1  
Du : 31/03/17  
Délibération exécutoire le : 31/03/17

**CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Séance du vendredi 31 mars 2017

**POLITIQUE B04 FAMILLES EN DIFFICULTÉ**  
**APPEL À PROJETS ' INSERTION SOCIALE ' 2017 SUR LE TERRITOIRE**  
**D'ACTION DÉPARTEMENTALE DE GRAND VERSAILLES**

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n°86-17 du 6 janvier 1986 adoptant la législation sanitaire et sociale aux transferts de compétence en matière d'aide sociale et de santé,

Vu la loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale,

Vu la délibération du 26 mars 2010 relative à l'évolution des dispositifs départementaux d'aides aux communes ;

Vu la délibération 2010-CG-4-2685.1 du Conseil général lors de la séance du 28 mai 2010 adoptant le schéma d'organisation sociale et médico-sociale du département des Yvelines, (actualisé par délibération du 13 février 2015),

Vu la délibération 2015-CD-4-5095.1 du Conseil départemental lors de la séance du 19 juin 2015 portant découpage du département en 6 Territoires d'Action Départementale et création des maisons départementales des Yvelines (MD'Y),

Vu la délibération 2015-CD-9-5032.1 du Conseil départemental lors de la séance du 2 avril 2015 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Vu la délibération 2017-CD-1-5511 du Conseil départemental lors de la séance du 27 janvier 2017 portant adoption du budget primitif 2017,

Vu la délibération 2017-CD-4-5507 du Conseil départemental lors de la séance du 27 janvier 2017 relative à la constitution de dotations sociales globales déléguées aux territoires d'action départementale,

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil Départemental,

Sa commission Emploi, Affaires sanitaires, familiales et sociales entendue,

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

Approuve le lancement de l'appel à projets 2017 « insertion sociale » sur le territoire d'action départementale Grand Versailles. Les axes prioritaires de cet appel à projets et les modalités de dépôt sont détaillés dans le cahier des charges joint à la présente délibération.

Autorise M. le Président du Conseil départemental à procéder au lancement officiel de l'appel à projets afférent.

Précise que l'attribution des subventions dans le cadre de l'appel à projets « insertion sociale » 2017 sera proposée dans la limite des crédits votés au budget primitif 2017.

Décide dans la limite de 80% d'aides publiques, de fixer le taux de subvention départementale maximum à 80% des dépenses retenues comme éligibles. La subvention est plafonnée à 50 000 € par projet et présente un montant plancher fixé à 2 000 €. Les subventions seront calculées sur la base des montants HT ou, en cas d'incapacité du bénéficiaire à récupérer la TVA, sur la base des montants TTC.

Décide de créer un comité départemental pour l'examen et la proposition de sélection des dossiers éligibles à l'appel à projets. Ce comité sera composé notamment d'élus et de professionnels qualifiés de l'action sociale, de l'insertion et de la promotion de la santé, issus des services compétents en interne au Conseil départemental.

Autorise M. le Président du Conseil départemental à procéder à la désignation des membres de ce comité.

*La présente décision ne pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles au-delà d'un délai de deux mois à compter de sa publication.*

## CONSEIL DEPARTEMENTAL

Séance du vendredi 31 mars 2017

### APPEL À PROJETS ' INSERTION SOCIALE ' 2017 SUR LE TERRITOIRE D'ACTION DÉPARTEMENTALE DE GRAND VERSAILLES

Délibération ADOPTEE A L'UNANIMITE.

Président de la séance : Pierre Bédier.

Secrétaire : Laurent Brosse

Votent POUR (42) : Jean-Noël Amadei, Catherine Arenou, Marie-Hélène Aubert, Pierre Bédier, Philippe Benassaya, Georges Bénizé, Christine Boutin, Sonia Brau, Philippe Brillault, Hélène Brioix-Feuchet, Nicole Bristol, Laurent Brosse, Anne Capiaux, Claire Chagnaud-Forain, Bertrand Coquard, Olivier De la Faire, Sylvie D'Esteve, Cécile Dumoulin, Pierre Fond, Jean-Michel Fourgous, Ghislain Fournier, Janick Géhin, Marcelle Gorguès, Marie-Cécile Guillaume, Elisabeth Guyard, Josette Jean, Alexandre Joly, Didier Jouy, Joséphine Kollmannsberger, Michel Laugier, Olivier Lebrun, Guy Muller, Karl Olive, Jean-François Raynal, Laurent Richard, Alexandra Rosetti, Yann Scotte, Elodie Sornay, Laurence Trochu, Yves Vandewalle, Pauline Winocour-Lefevre, Cécile Zammit-Popescu.

Procurations (6) : Josette Jean à Pauline Winocour-Lefevre, Joséphine Kollmannsberger à Bertrand Coquard, Guy Muller à Cécile Dumoulin, Jean-François Raynal à Pierre Bédier, Yann Scotte à Cécile Zammit-Popescu, Elodie Sornay à Karl Olive.